



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 01 juin 1999.

« D'or, à un étaie d'azur, accompagné en chef de deux corbeaux affrontés de sable, et en pointe d'un lion du second, armé et lampassé de gueules. »

TOPONYMIE :

Nom résultant de la fusion de deux villages en 1972 : Couesmes est d'origine latine en partie issu de "Combis", la vallée et d'un déterminant non identifié. Vaucé est d'origine latine "Valliscela" qui a la signification de vallée encaissée ou de la Celle (Priuré) dans la vallée.

COUESMES-VAUCÉ

EXPLICATIONS :

L'or et le lion d'azur proviennent des armes de la famille de Couesmes, seigneur de Couesmes-Vaucé jusqu'en 1420 où il dut l'aliéner aux Anglais pour payer sa rançon, ayant été capturé à la bataille de Pontlieue un an avant. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

L'étaie ou chevronnel figure, par sa forme, les monts qui entourent le village. Il est d'azur pour symboliser le ruisseau de Froulay.

Associé avec les corbeaux l'étaie traduit aussi le nom du château qui se trouve en limite des deux anciennes communes : Celui de Montcorbeau.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le lion, l'étaie et les corbeaux.

Le terme affronté signifie que les corbeaux sont placés face à face.

Le terme armé s'applique aux griffes et celui de lampassé à la langue.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Couesmes-Vaucé a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Couesmes qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Couesmes-Vaucé n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.